

# Brèves d'Actualités



## Acharnement ?

Réagir et informer nos concitoyens de la parution d'un article de presse relayant que la commune d'Inzinzac-Lochrist avait obtenu l'autorisation de la Préfecture d'équiper d'une arme son **policier municipal**, a semble t-il été considéré par la majorité comme étant de l'acharnement ou l'entretien d'une rumeur...

Ce sujet méritait bien quelques explications de la part de la Mairie...

## La Montagne privée de pain ?

**La fermeture de la boulangerie** entraîne de grosses difficultés pour les habitants du quartier de "La Montagne". Descendre à Lochrist tous les jours pour acheter son pain n'est ni possible pour certains ni facile pour bien d'autres !!!

Interpellée le **19 août** par notre groupe, Mme le maire ne communique toujours pas à ce jour sur les solutions qu'elle compte apporter à cette situation.

## Cité dortoir ?

« **Inzinzac-Lochrist ne doit pas devenir une cité dortoir** » disait Mme Nicolas lors de la campagne municipale.

Aujourd'hui, qu'en est-il du développement économique de notre commune ?

**Inzinzac** : Bar fermé - **La montagne** : Boulangerie fermée et plus aucun commerce  
**Lochrist** : Un bar et le kebab fermé, le marché du samedi qui « bat de l'aile »...

En matière de développement économique et compte-tenu des engagements pris, on pouvait donc s'attendre à autre chose !!!!

## Location des salles municipales

La majorité a voté en juillet dernier une **tarification des salles** que nous avons aussitôt dénoncée car financièrement pénalisante pour nos associations locales et trop restrictives pour permettre le développement de leur dynamisme.

Face à leurs erreurs, soulignées par de multiples réclamations, la majorité a fait voter une tarification remaniée en décembre dernier.

Malgré cela le même esprit restrictif demeure et notre constat reste donc le même. Devant cette insuffisance d'anticipation et de préparation nous continuerons à demander **qu'une réflexion sur la définition de critères objectifs, réalistes et justes** tant pour l'attribution des subventions que pour les participations financières demandées aux associations soit engagée en concertation avec le monde associatif.

## Régularisation ou doublon ?

Une volonté de régulariser des **situations soi-disant « oubliées »** par l'équipe précédente, en présentant au conseil municipal de février 2015 un bordereau pour dénommer la place de la Poste ?

Ce bordereau était bel et bien superflu car un précédent conseil municipal en date du 7 juin 1996 s'était déjà prononcé pour la nommer « Place F. Mitterrand » !

## Défense de la Laïcité?

La subvention municipale **pour le foyer du collège Paul Langevin à Hennebont**, où sont scolarisés tous les élèves du public de notre commune, est supprimée.

L'expression des priorités de l'équipe municipale majoritaire est là clairement affichée quand on privilégie une association diocésaine en lui versant une subvention et que l'on supprime celle d'une association laïque !

Curieux pour un groupe qui prétend dans ses écrits défendre la Laïcité...

## Charité bien ordonnée...

**Suppression des subventions aux associations caritatives et sociales**: Restos du coeur, Secours Populaire, Secours Catholique...

Ces subventions d'une importance capitale pour les associations sont insignifiantes pour notre budget communal.

La majorité fait donc des économies sur la solidarité. La Banque Alimentaire locale à elle seule, ne remplace pas tout le travail (en complément des aides du Centre Communal d'Action Social) de ces associations auprès des plus démunis.

La solidarité, ce n'est pas uniquement distribuer de la nourriture une fois par mois!